

Cérémonies de la messe chantée sans ministres sacrés



Leçons de liturgie à l'usage des séminaires
L. Hébert, prêtre de Saint-Sulpice

Vingt-neuvième édition, revue et mise à jour par A. Fayard,
professeur au Séminaire du Puy-en-Velay.

Paris 1952

Tome III - chapitre IV

La messe chantée ordinaire est celle que le prêtre célèbre sans ministres sacrés. Après en avoir exposé les rites, on verra quelles modifications ceux-ci ont à subir lorsque la messe est célébrée avec les encensements ou lorsque la messe est celle des défunts.

La messe chantée ordinaire

173. -- Objets à préparer. -- A la sacristie on prépare les ornements du célébrant ; si la messe est précédée de l'aspersion, la chasuble et le manipule sont placés sur le siège du célébrant, dans le sanctuaire, du côté de l'épître.

Sur l'autel, le missel est ouvert et le calice est disposé sur le corporal entièrement déplié. Quatre ou six cierges sont allumés.

A la crédence sont préparés les burettes et le livre des épîtres, si quelqu'un doit chanter l'épître.

174. -- Le choeur. Les chantres. -- Les ecclésiastiques présents au choeur observent à cette messe les mêmes règles qu'à la messe solennelle. Ils ne sont pas encensés et ils ne reçoivent pas le baiser de paix.

Les chantres exécutent les mêmes chants qu'à la messe solennelle. Ils peuvent user de la faculté qui leur est octroyée soit de remplacer certains chants par un jeu d'orgue, à condition d'en lire le texte à haute voix, soit de les exécuter sur un ton de psaume.

175. -- Chant de l'épître. -- Le missel [1] prescrit qu'à la messe chantée sans ministres sacrés un lecteur chante l'épître à l'endroit même où le sous-diacre la chante, mais sans baiser à la fin la main du célébrant. Cette rubrique doit être rigoureusement observée quand un des clercs qui servent la messe peut chanter l'épître [2] : pendant la dernière oraison il prend le livre à la crédence, vient faire la genuflexion au milieu de l'autel, chante l'épître debout, renouvelle la genuflexion au milieu de l'autel et reporte le livre à la crédence. Si aucun des servants ne peut chanter l'épître, il est convenable, mais non obligatoire, qu'un ecclésiastique présent au choeur ou même un chantre en surplis la chante, soit à sa place au choeur, soit plutôt à l'endroit même où le sous-diacre lit l'épître [3]. Il n'est pas nécessaire d'être tonsuré pour chanter l'épître à la messe chantée ordinaire.

176. -- Le célébrant. -- Le célébrant observe les mêmes cérémonies qu'à la messe basse, sauf sur les points suivants :

1° Il récite le Kyrie au coin de l'épître.

2° Il peut aller s'asseoir après le chant de l'Introït, après la récitation du Gloria in excelsis et du Credo, et, s'il y a une prose ou si le trait est long, avant le chant de l'évangile. Il va à la banquette par le plus court chemin, après avoir fait la génuflexion sur le marchepied s'il part du milieu de l'autel. Au retour, il fait la génuflexion au bas des degrés, devant le milieu de l'autel.

3° Il récite à voix médiocre tout ce que chante le chœur et l'épître elle-même, si elle est chantée par un lecteur.

4° Il chante tout ce que chantent à la messe solennelle le célébrant et le diacre.

5° Si personne ne chante l'épître, le célébrant la lit à haute voix. Il pourrait même, semble-t-il, la chanter [4].

177. -- Les clercs ou acolytes. -- Le célébrant est assisté de deux clercs [5] ; à la rigueur, un peut suffire. Leur fonction est de répondre aux prières non chantées, et de servir le célébrant. Ils sonnent quand il y a lieu.

1° En allant de la sacristie à l'autel, les deux clercs marchent de front devant le célébrant, en tenant les mains jointes. En arrivant à l'autel, ils s'écartent pour laisser passer entre eux le célébrant ; le premier qui doit se trouver à droite, reçoit la barette avec les baisers ordinaires et la dépose sur la banquette.

Tous les deux s'agenouillent sur le pavé, de chaque côté du célébrant, et répondent aux prières du bas de l'autel.

Ils se lèvent quand le prêtre monte à l'autel et relèvent le bas de son aube, puis ils s'agenouillent sur le plus bas degré, le premier du côté de l'épître et le second du côté de l'évangile. A l'autel, ils ont les mains jointes et, sauf le temps des deux évangiles, sont toujours agenouillés. Ils se signent ou ils s'inclinent lorsque le célébrant le fait en chantant ou en lisant à voix médiocre.

2° Si le célébrant va s'asseoir, au Kyrie ou au Gloria, les clercs se rejoignent devant le milieu de l'autel, font ensemble la gémuflexion et précèdent le célébrant à son siège. Le premier prend de la main droite la barette et, après avoir, de concert avec le second, disposé la chasuble pour éviter qu'elle ne se froisse, il remet la barette au célébrant avec les baisers ordinaires. Les deux clercs restent ensuite debout de chaque côté du célébrant, tenant les bras croisés dans les manches du surplis. Quand le célébrant doit se découvrir, le premier clerc l'en avertit par une inclination. Si l'on voulait faire asseoir les deux clercs, il conviendrait que ce soit à l'écart du célébrant ; au moins ne doivent-ils jamais prendre place avec lui sur la banquette, ni occuper des sièges égaux au sien.

Quand il faut revenir à l'autel, le premier clerc avertit le célébrant par une inclination, reçoit la barette avec les baisers ordinaires, la dépose sur le siège, et les deux clercs accompagnent le prêtre au milieu de l'autel ; ils font la gémuflexion au bas des degrés, et, quand le prêtre monte à l'autel, ils relèvent de chaque côté le bas de l'aube.

3° A l'épître lue par le célébrant, l'un des clercs répond Deo Gratias [6].

Quand le célébrant va au milieu de l'autel pour réciter le Munda cor meum, le premier clerc transporte le missel au coin de l'évangile en descendant et remontant les degrés par le chemin le plus court ; puis il revient à sa place, ayant soin de faire toujours la gémuflexion quand il passe au milieu de l'autel.

Les deux clercs sont debout pendant l'évangile, tournés vers le célébrant ; ils répondent *Laus tibi, Christe*.

4° A l'offertoire, quand le célébrant a dit *Oremus*, les deux clercs se rejoignent devant le milieu de l'autel et font la génuflexion. Le second monte à la droite du prêtre, reçoit le voile du calice, le range sur le coin de l'autel, du côté de l'épître, et se rend à la crédence. Le premier est allé directement à la crédence, y a pris les deux burettes et les apporte au côté de l'épître. A l'approche du célébrant, il s'incline, présente la burette du vin et celle de l'eau en baisant chacune avant et après, renouvelle son inclination et revient à la crédence [7].

Pour le Lavabo les deux clercs viennent ensemble, le premier à droite avec le manuterge, le second à gauche avec le plateau et la burette d'eau : celui-ci donne à laver, celui-là présente le manuterge ; ils saluent le célébrant avant et après. Ils déposent leurs objets à la crédence, reviennent faire la génuflexion devant le milieu de l'autel et reprennent leurs places.

5° A *Quam oblationem*, le premier clerc monte, sans génuflexion, s'agenouiller sur le bord du marchepied, à la droite du célébrant. Au moment où le célébrant élève soit l'hostie, soit le calice, il relève le bord de la chasuble. Il redescend ensuite et reprend sa place sans faire de génuflexion [8].

6° Après la communion, le premier clerc va à la crédence sans génuflexion, rapporte les deux burettes, fait la génuflexion au bas des degrés si le Saint Sacrement est encore sur l'autel et monte sur le marchepied pour donner les ablutions.

Ayant replacé les burettes à la crédence, il revient à l'autel, prend le voile du calice et le porte au coin de l'évangile ; le second clerc monte chercher le missel et le porte au coin de l'épître ; les deux clercs se rejoignent, font la génuflexion et se croisent au bas des degrés derrière le célébrant. L'un présente la bourse et le voile, l'autre dispose le livre pour l'antienne et les oraisons suivantes. Puis ils

redescendent au bas des degrés, font la gèneuflexion, se croisent et reprennent leurs places.

7° Ils s'inclinent pendant la bèneuédiction et se relèvent pendant le dernier évangile. Si le prêtre doit dire un dernier évangile spécial, le premier clerc porte le missel après l'Ite missa est, comme il avait fait après l'épître. Pendant le dernier évangile, le premier clerc va chercher la barette du célébrant ; il la lui remet avec les baisers ordinaires quand celui-ci est descendu au bas des degrés, et ils reviennent à la sacristie, les deux clercs marchant de front et précédant le célébrant.

Arrivés à la sacristie, les clercs saluent la croix avec le célébrant, le saluent lui-même et l'aident à déposer les ornements.

178. -- Les céroféraires. -- Il est convenable que deux, quatre ou six clercs, selon la solennité du jour, prennent des torches pour l'élévation.

Durant la messe, ils ne doivent point être à l'autel, mais à des bancs ou à des tabourets disposés, s'il est possible, à la suite ou au-dessous des stalles du clergé. Ils suivent les mouvements du choeur pour se lever, s'agenouiller et s'asseoir.

Pendant la préface, ils quittent leurs places deux à deux, les mains jointes, font la gèneuflexion à la croix et vont à la sacristie prendre leurs torches. Ils reviennent au Sanctus, font la gèneuflexion devant le milieu de l'autel [9], et vont s'agenouiller sur le pavé de chaque côté.

Après l'élévation [10] ils se rejoignent, font la gèneuflexion, retournent à la sacristie porter leurs torches et reprennent leurs places après une nouvelle gèneuflexion sans autre salutation.

179. -- Le cérémoniaire. -- Un clerc ou même un enfant de choeur peut faire fonction de cérémoniaire à la messe chantée ordinaire [11]. A l'entrée, il marche devant le célébrant, il reçoit sa barette, l'assiste au livre durant toute la messe, l'accompagne à la banquette, lui remet

sa barette, se tient debout auprès de lui et l'avertit de se découvrir, quand il y a lieu. Il s'agenouille près du livre pendant l'élévation et fait les mêmes genuflexions que le célébrant. S'il était dans les ordres sacrés, il pourrait mettre dans le calice le vin et l'eau, couvrir et découvrir le calice au cours de la messe et le purifier après les ablutions [12].

Messe chantée sans ministres sacrés avec encensements

180. -- Remarques préliminaires. -- Les encensements ne font point partie du rite de la messe chantée ordinaire. La coutume même ne peut les y introduire. Mais ils peuvent être et ils sont souvent autorisés par indult, surtout pour les grandes solennités [13].

De l'avis de plusieurs liturgistes, la concession des encensements n'implique pas l'autorisation de faire porter des cierges par deux acolytes [14]. Les ministres de la messe chantée avec encensements seraient donc les deux servants dont le rôle a déjà été marqué (n. 175) ; le cérémoniaire qui ajouterait au rôle prévu ci-dessus (n. 177) celui de faire bénir l'encens, de remettre l'encensoir au célébrant et d'encenser ce dernier ; le thuriféraire enfin qui présenterait à l'autel l'encensoir et la navette.

En fait, dans beaucoup de diocèses, on se tient autorisé par la coutume à confier aux deux servants un rôle analogue à celui que remplissent les acolytes à la messe solennelle. C'est cette manière de faire qui sera exposée ici [15].

181. -- Règles générales concernant les ministres. -- Les acolytes portent leurs chandeliers à l'entrée, à l'évangile et à la sortie. Ils se tiennent habituellement à la crédence et ils observent, d'une façon générale, les règles tracées pour les cérémonies de la messe solennelle.

Le cérémoniaire tient les mains jointes ; il demeure debout lorsque le célébrant est assis ; quand il passe devant le célébrant, il le salue d'une inclination ; il l'invite de même par une inclination à faire une

cérémonie ; quand il accompagne quelqu'un pour une cérémonie, il se met à sa gauche. Chaque fois que le célébrant va s'asseoir, il lui présente la barette avec les baisers ordinaires ; quand le célébrant quitte la banquette, il reçoit la barette et fait les mêmes baisers [16].

Le thuriféraire tient compte des règles générales des encensements.

Le rôle des céroféraires est le même qu'à la messe chantée sans encensements (n. 178).

182. -- Début de la messe. -- A l'entrée, les deux acolytes marchent en tête, portant leurs cierges ; ils sont suivis du cérémoniaire et enfin du célébrant. Devant l'autel, les acolytes se placent de chaque côté, le célébrant au milieu avec le cérémoniaire à sa droite. Tous font les salutations convenables à l'autel (et au choeur s'il y a lieu), puis le célébrant remet sa barette au cérémoniaire, qui la reçoit avec les baisers ordinaires et la dépose à la banquette, les acolytes vont mettre leurs cierges à la crédence et s'agenouillent devant leurs tabourets.

Le cérémoniaire revient s'agenouiller à la droite du célébrant, et répond aux prières avec les acolytes. Quand le prêtre monte à l'autel, le cérémoniaire relève le bas de l'aube et monte lui-même à droite du célébrant, sur le palier.

Le thuriféraire se présente avec son encensoir, et donne la navette au cérémoniaire, qui fait mettre et bénir l'encens et remet l'encensoir au prêtre de la manière ordinaire. Le cérémoniaire et le thuriféraire, l'un à droite, l'autre à gauche, assistent le célébrant pendant l'encensement, saluant la croix d'une génuflexion. Quand le célébrant encense le côté de l'épître, le premier acolyte écarte le missel. Le cérémoniaire, ayant reçu l'encensoir, descend au bas des degrés et, assisté à sa gauche du thuriféraire, il encense de trois coups le célébrant et rend l'encensoir.

Le cérémoniaire monte ensuite au missel, indique au célébrant le commencement de l'introït et répond au Kyrie.

Il indique de même les collectes, et reste près du livre pendant l'épître et le graduel. L'épître est chantée ou lue, selon ce qui est marqué plus haut, n. 175.

183. -- Évangile. -- Au milieu de l'autel, avant le Munda cor meum, le célébrant met et bénit l'encens comme à l'introït. Le thuriféraire redescend au bas des degrés devant le milieu de l'autel, le cérémoniaire prend le missel et vient par le chemin le plus court à sa droite, les acolytes avec leurs cierges se placent, le premier à la droite du cérémoniaire, le second à la gauche du thuriféraire. Tous font la génuflexion : le cérémoniaire porte directement le livre au coin de l'évangile et descend sur le degré, le thuriféraire, encadré des acolytes, s'en va au bas des degrés, sur le côté de l'évangile, face au célébrant [17].

Au commencement de l'évangile, le thuriféraire passe l'encensoir au cérémoniaire qui le donne au célébrant avec les baisers ordinaires : celui-ci encense le livre, rend l'encensoir au cérémoniaire qui le remet au thuriféraire. Quand l'évangile est terminé, le célébrant baise le texte ; puis, tourné vers le cérémoniaire qui a rejoint le thuriféraire au bas des degrés et a reçu de lui l'encensoir, il est encensé de trois coups. Il revient ensuite au milieu en rapprochant le missel.

Les acolytes retournent avec leurs cierges à la crédence, en faisant la génuflexion au milieu de l'autel, et le thuriféraire reporte son encensoir à la sacristie.

184. -- Offertoire. -- A la fin du Credo, après Oremus, le cérémoniaire monte à gauche du célébrant, près du missel, et il indique l'offertoire. Le second acolyte monte à l'autel, du côté de l'épître, reçoit le voile du calice, le range sur le coin de l'autel et revient à la crédence. Le premier acolyte, qui a pris à la crédence les deux burettes, les apporte au côté de l'épître. A l'approche du célébrant il s'incline, présente la burette du vin et celle de l'eau en baisant chacune avant et après, renouvelle son inclination et revient à

la crédence déposer les burettes [18]. Pendant l'encensement de l'autel, il va au côté de l'évangile écarter le livre.

Après l'offrande du calice, le thuriféraire présente l'encensoir. Le célébrant, assisté du cérémoniaire, met et bénit l'encens ; puis escorté du cérémoniaire à droite et du thuriféraire à gauche, il encense les oblats, la croix et l'autel. Le cérémoniaire l'encense ensuite et remet l'encensoir au thuriféraire qui va encenser le clergé et le peuple.

Après que le célébrant a été encensé, les deux acolytes lui donnent à laver, de la manière indiquée ci-dessus n. 177, 4°. Ils restent à la crédence après y avoir déposé le plateau, la burette et le manuterge.

185. -- Canon. -- Le cérémoniaire est remonté près du missel après l'encensement du célébrant : il indique les secrètes, la préface, et demeure au même endroit jusqu'à *Quam oblationem*. A ce moment, il fait la gèneuflexion derrière le célébrant et s'agenouille à sa droite ; il demeure agenouillé jusqu'après l'élévation du calice, ayant soin de relever le bord de la chasuble à chaque élévation.

Au *Sanctus*, un acolyte sonne la clochette. Les céroféraires s'acquittent de leur emploi (n. 178). Le thuriféraire apporte son encensoir, y fait mettre l'encens par un des acolytes, s'agenouille sur le plus bas degré du côté de l'épître et encense de trois coups à chaque élévation, avec inclination médiocre avant et après. On sonne comme aux messes basses.

Après l'élévation, le cérémoniaire remonte à la gauche du célébrant, il fait la gèneuflexion en arrivant, et, s'il n'y a pas de communion à distribuer, il y demeure jusqu'au moment de transporter le missel au coin de l'épître [19] : il imite les gèneuflexions du célébrant.

186. -- Fin de la messe. -- Le premier acolyte verse les ablutions. Lorsque le célébrant a reçu la seconde abluion, le deuxième acolyte prend le voile du calice et le transporte au coin de l'évangile ; en même temps le cérémoniaire prend le missel et le transporte au coin

de l'épître ; tous les deux font la gèneuflexion simultanément au bas des degrés, devant le milieu de l'autel. L'acolyte présente au célébrant le voile déplié et retourne aussitôt à sa place en faisant la gèneuflexion quand il passe au milieu [20].

Le cérémoniaire indique au célébrant la communion et les postcommunions. Il ferme le livre s'il n'y a pas de dernier évangile spécial ; s'il y a un dernier évangile particulier, il laisse le livre ouvert et le transporte de l'autre côté de l'autel aussitôt après que le célébrant a chanté *Ite missa est*.

Le cérémoniaire assiste le célébrant pendant le dernier évangile comme le sous-diacre à la messe solennelle. Les acolytes viennent devant l'autel avec leurs cierges, font la gèneuflexion à *Et Verbum caro factum est* ; si le dernier évangile était propre, ils feraient ensemble la gèneuflexion au milieu de l'autel.

Le cérémoniaire prend la barette du célébrant, la lui présente avec les baisers ordinaires et tous rentrent à la sacristie dans le même ordre qu'en sortant.

Messe de Requiem chantée sans ministres sacrés

190. -- Fonctions du célébrant. -- Le célébrant introduit, dans les cérémonies de la messe chantée ordinaire, les modifications propres aux messes de Requiem.

Il omet le psaume *Judica* aux prières du bas de l'autel ; il ne fait pas le signe de croix sur lui-même en commençant l'introït, mais posant la main gauche sur l'autel, il trace au-dessus du missel un signe de croix comme pour bénir. Il ne dit ni *Gloria in excelsis*, ni *Credo*, ni *Jube... Dominus sit* avant l'évangile ; il ne baise point le texte après l'évangile et ne dit pas *Per evangelica*. Il ne bénit pas l'eau avant de la verser dans le calice ; à la fin du Lavabo, il omet *Gloria Patri*. A l'*Agnus Dei*, il dit *dona eis requiem*, deux fois, et la troisième fois *dona eis requiem sempiternam* ; il ne se frappe pas la poitrine en récitant cette prière. Il

omet l'oraison de la paix Domine... qui dixisti... Il substitue Requiescant in pace à l'Ite missa est. Enfin il baise l'autel après Placeat, et, sans donner la bénédiction, va directement réciter le dernier évangile.

191. -- Fonctions des clercs. -- Les clercs remplissent les mêmes fonctions qu'à la messe ordinaire. Cependant ils ne baisent point les objets qu'ils présentent au célébrant.

Si le célébrant va s'asseoir pendant la prose, le premier clerc porte le missel au coin de l'évangile lorsque le célébrant revenu à l'autel récite le Munda cor.

Les céroféraires demeurent à genoux près de l'autel depuis le Sanctus jusqu'après la communion.

Si l'on a le privilège de faire des encensements, il n'y a qu'un seul encensement à l'offertoire : après que l'autel a été encensé, le célébrant seul est encensé. A l'élévation, le thuriféraire encense le Saint Sacrement comme à l'ordinaire.

Les acolytes ne prennent point leurs cierges pendant le chant de l'évangile.

[1] Ritus servandus, VI, 8.

[2] D. 3350.

[3] Ritus, ibid ; D. 3350 ad 1.

[4] Ibid.

[5] A défaut d'acolytes ou de tonsurés on peut employer des enfants de chœur revêtus de la soutane et du surplis ou de la cotta.

[6] Pour le chant de l'épître, voir ci-dessus, n. 175.

[7] D'après le Missel (Ritus, VII, 9) et le Cérémonial des Évêques (I, 11, 10), un seul acolyte présente les deux burettes, aussi bien à la messe pontificale qu'à la messe solennelle. La même règle paraît donc s'imposer aussi quand la messe est célébrée avec moins de solennité. Plusieurs auteurs néanmoins, se fondant sur un usage assez répandu, veulent que, dans les messes avec deux servants, chacun de ceux-ci présente une burette.

[8] A la messe pontificale et à la messe solennelle un seul ministre, le diacre, agenouillé à la droite du célébrant, relève la chasuble. Il ne semble donc pas qu'à la messe chantée ordinaire le même rôle doive être confié à deux ministres, d'autant que le geste risque ainsi de devenir tout à fait disgracieux.

[9] S'il y avait des ecclésiastiques présents au chœur, ils les salueraient au départ pour la sacristie, et au retour, si le chœur était encore debout.

[10] Ils resteraient jusqu'après la communion si le chœur demeurait agenouillé jusqu'à Pax Domini, ou si l'on devait distribuer la communion, ou si le Saint Sacrement devait être exposé à la communion.

[11] D. 3377 ad 1 ; 4181.

[12] Dans certaines églises les deux clercs de la messe chantée portent des cierges à l'entrée, à la sortie, et à la procession qui précède la messe paroissiale. Il est normal que la croix de procession soit accompagnée de cierges. Mais, à moins de coutume locale bien établie, on ne peut faire porter des cierges devant le célébrant de la messe chantée ordinaire.

[13] D. 3328 ad 1 ; 3611 ad 6 ; 3697 ad 3.

[14] Levavasseur-

Stercky, Cérémonial, I, p. 695.

[15] Il est formellement interdit de simuler la messe avec ministres sacrés en revêtant des laïques des ornements du diacre et du sous-diacre.

[16] Au besoin, le cérémoniaire pourrait remplir lui-même les fonctions de thuriféraire.

[17] La présence des acolytes avec leurs cierges est un honneur rendu au texte évangélique. Mais il faudrait que les cierges encadrent vraiment le missel : ce qui n'est pas le cas. Aussi peut-on se demander si un tel rite est suffisamment conforme aux usages de la liturgie romaine et s'il ne devrait pas être abandonné.

[18] Si le cérémoniaire était dans les ordres sacrés, il pourrait mettre le vin et l'eau : l'acolyte, en ce cas, ne baiserait pas les burettes.

[19] S'il faut distribuer la communion, le cérémoniaire descend au coin de l'épître aussitôt après que le célébrant a pris la sainte hostie, il s'agenouille au bas des degrés et récite le Confiteor. Les acolytes étendent, s'il est besoin, la nappe de communion devant les communiants.

[20] Si le cérémoniaire était dans les ordres sacrés il pourrait purifier lui-même le calice (D. 3377 ad 1).